

Boulle



LE CLOS VID

No. 26

DECEMBRE 1943

ORGANE FRATERNEL DES P. G. DU STALAG VID

Mes chers camarades,

L'an dernier, Homme de Confiance du 71 à Bochum, ce n'était pas à un article de journal qu'il me fallait songer, mais à organiser une Veillée de Noël avec réveillon pour les quelque mille camarades de mon Kommando. Malgré les difficultés et grâce au concours de quelques bonnes volontés, nous avons pu mettre sur pied des attractions, des chants et aussi un petit supplément gastronomique. Cette nuit là j'ai souhaité à tous mes camarades un joyeux Noël, leur donnant rendez-vous chez nous l'année prochaine.

Ce vœu a bien été réalisé pour quelques uns, trop peu nombreux hélas, qui rentrés en France, ont la joie de passer Noël 1943 au milieu de leur famille. Certainement ils auront une pensée pour leurs camarades demeurés sur la terre étrangère.

Et nous, qu'allons-nous faire en cette nuit du 24 au 25 décembre 1943? Je vous connais, mes camarades. Dans vos Kommandos, grands ou petits, vous aurez à coeur de faire régner une atmosphère de fête et d'espoir. Grâce à vous, Hommes de Confiance, à vous Aumôniers et à vous tous, Noël 1943 sera dans tous les camps du VID une fête chrétienne et française.

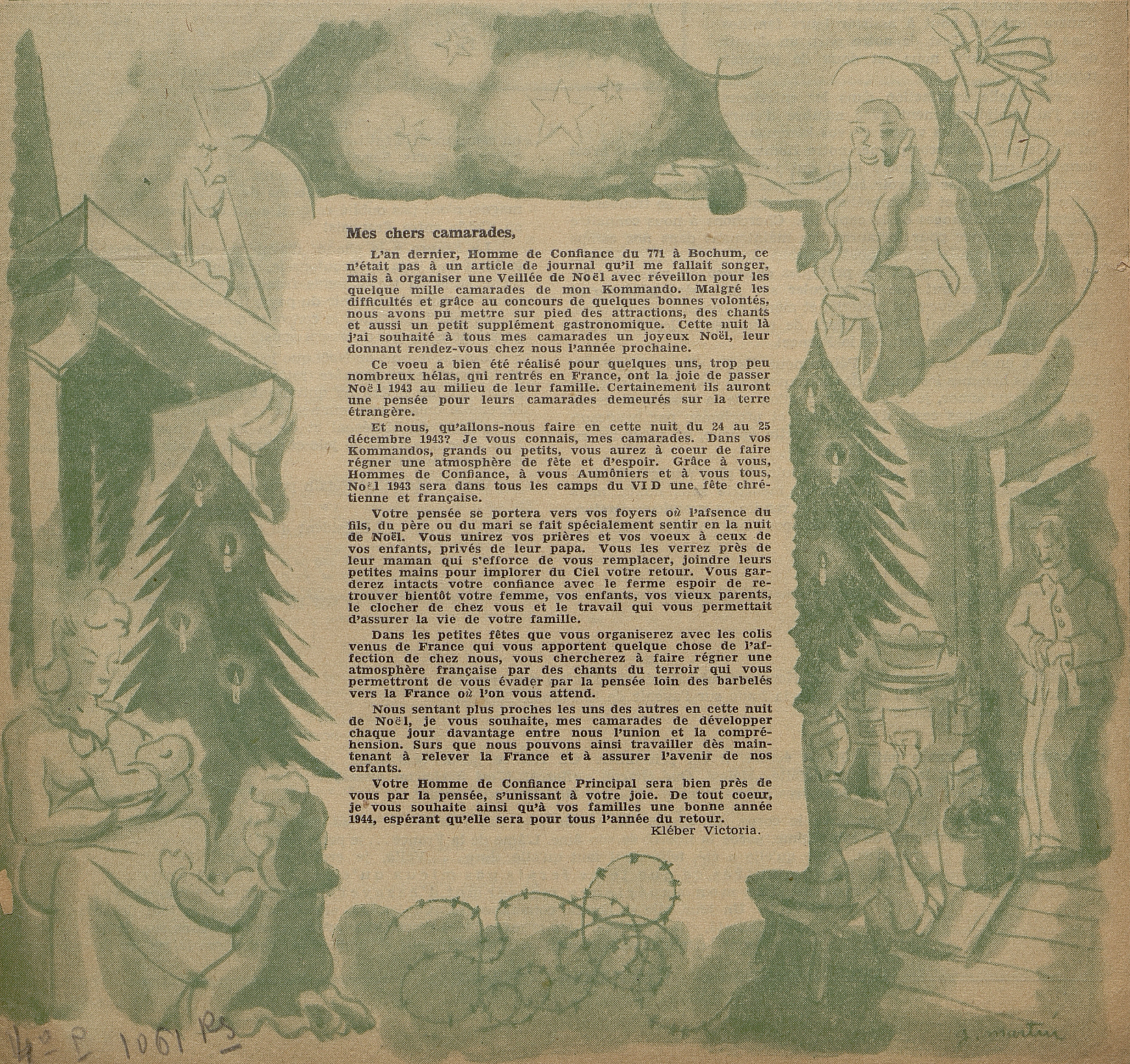
Votre pensée se portera vers vos foyers où l'absence du fils, du père ou du mari se fait spécialement sentir en la nuit de Noël. Vous unirez vos prières et vos vœux à ceux de vos enfants, privés de leur papa. Vous les verrez près de leur maman qui s'efforce de vous remplacer, joindre leurs petites mains pour implorer du Ciel votre retour. Vous garderez intacts votre confiance avec le ferme espoir de retrouver bientôt votre femme, vos enfants, vos vieux parents, le clocher de chez vous et le travail qui vous permettait d'assurer la vie de votre famille.

Dans les petites fêtes que vous organiserez avec les colis venus de France qui vous apportent quelque chose de l'affection de chez nous, vous chercherez à faire régner une atmosphère française par des chants du terroir qui vous permettront de vous évader par la pensée loin des barbelés vers la France où l'on vous attend.

Nous sentant plus proches les uns des autres en cette nuit de Noël, je vous souhaite, mes camarades de développer chaque jour davantage entre nous l'union et la compréhension. Surs que nous pouvons ainsi travailler dès maintenant à relever la France et à assurer l'avenir de nos enfants.

Votre Homme de Confiance Principal sera bien près de vous par la pensée, s'unissant à votre joie. De tout coeur, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles une bonne année 1944, espérant qu'elle sera pour tous l'année du retour.

Kléber Victoria.



40 E 1001 P3

J. Mantoux

AU SEUIL DE LA NOUVELLE ANNÉE

Pour la quatrième fois, les fêtes si chères à tous de Noël et du Jour de l'An nous trouvent loin du sol de France. Nombreux sont parmi vous les pères de famille dont le cœur saigne en songeant qu'ils vont être à nouveau privés de la joie si douce de voir leurs enfants retirer de la cheminée leurs sabots garnis de jouets et de recevoir de vive voix leurs vœux de bonne année.

Pourtant, il convient que ces journées ne soient pas assombries par l'ennui et le noir cafard; nous le devons à ceux-la même qui attendent avec tant d'impatience notre retour. C'est pourquoi, dans tous vos kommandos, vos hommes de confiance s'ingénient pour organiser des veillées et des séances récréatives où les colis venus de France seront à l'honneur. Il s'agit de maintenir chez tous l'énergie et la foi qui font les cœurs forts!

Au seuil de la nouvelle année, j'ai le devoir de vous parler à cœur ouvert et je voudrais vous exprimer les vœux que je formule pour tous mes camarades du VID.

Tout d'abord, inclinons-nous devant nos morts, victimes des bombardements: ils sont tombés en service commandé pour la France! Grâce à votre générosité, notre Comité d'Entr'aide continuera jusqu'au bout à assister leurs familles dans le besoin. C'est de notre part, un devoir de solidarité qu'il nous est doux de pouvoir remplir.

Avec quelle satisfaction dans les entretiens que j'ai quotidiennement avec nombre d'entre vous comme dans les visites de vos kommandos où j'ai le plaisir d'accompagner notre Homme de Confiance, il m'est donné de constater le noble idéal qui vous anime. Qu'il me soit permis de souhaiter de voir se développer chaque jour davantage entre nous l'union et la compréhension mutuelle: ainsi se trouveront allégées les souffrances de la captivité. Cherchons à nous connaître et à nous estimer pour instaurer dès maintenant dans nos camps l'esprit communautaire que nous désirons tous voir régner demain en France. Loin de nous, les pratiques éhontées du marché noir, qui n'ont d'autre but que de spéculer sur la misère générale et nuisent tant au relèvement matériel et moral du pays! Loin de nous, les discordes d'antan! Soyons fiers de nous sentir les fils d'une même patrie que nous aimons: la France!

Il y a un an, le Maréchal Pétain nous disait: «En cette nuit de Noël où les hommes les plus rudes retrouvent un cœur d'enfant pour croire et pour aimer, je songe avec émotion que la France, au cours des siècles, n'a pas cessé d'être aimée et proclamée par beaucoup de peuples leur deuxième Patrie. A cette époque, on avait foi en la parole et en l'honneur des Français.»

Demain — puisse ce jour heureux luire le plus vite possible! — demain, nous retrouverons la France, meurtrie sans doute, mais auréolée par l'épreuve. Il s'agit de lui rendre sa grandeur d'antan, de la refaire telle que nous la rêvons pour nos enfants. Seuls, les



Sont nommés «responsables» du CERCLE MARECHAL PÉTAIN dans les kommandos: Marcel VALIERES au 2.716; Albert ODIU au 2.722; Pierre MEYDIOT au 2.813.

Français peuvent y parvenir; autrement, notre pays deviendrait le succédané d'un autre, ce ne serait plus la France! Dès maintenant, préparons-nous à cette noble tâche. Méditons l'appel de notre Chef aux jeunes Français: «Apprenez à travailler en commun, à réfléchir en commun, à obéir en commun, à prendre vos jeux en commun. En un mot, cultivez parmi vous l'esprit d'équipe. Vous préparerez ainsi le fondement du nouvel état français qui vous liera fortement les uns aux autres et vous permettra d'affronter allégrement l'oeuvre immense du redressement national.»

En songeant à ce qui est accompli en notre faveur, à ce qu'un pays où tout manque trouve moyen d'envoyer chaque mois pour améliorer le sort matériel et moral de ses fils en captivité, puissions-nous prendre pleinement conscience de cette belle réalité: la Communauté française! Sentons-nous, chaque jour davantage, plus foncièrement Français! Serrons-nous autour de notre drapeau! Ayons des réflexes français: la France se relevera!

Laissez-moi évoquer un souvenir personnel. En août 1940, j'arrivais, nouveau prisonnier, au champ de courses de Savenay. Nous avions, dans notre détresse, la satisfaction d'y trouver un capitaine français qui avait expérimenté quatre ans la captivité durant la Grande Guerre. Animé d'un noble idéal, il groupa autour de lui toutes les bonnes volontés sous cette devise qui était tout un programme d'action: «Travailler et espérer, c'est forger l'avenir!» En trois semaines, parmi des difficultés de toutes sortes un camp modèle fut installé avec théâtre, conférences, salle de cours, chapelle, sports, Service social... parce que nous avions trouvé un chef qui avait foi en sa mission. Si l'existence de ce camp fut éphémère, du moins les anciens de Savenay, transportés en Allemagne, n'ont pas oublié ce qu'il avait été possible de réaliser quand on s'aide entre Français!

La France a la chance d'avoir un chef qui s'est donné à elle: le Maréchal Pétain! Écoutons-le, suivons-le: les principes qu'il nous dicte, issus du vieux fonds français, nous montrent le chemin du salut! Il a foi en l'avenir du pays; il veut que la France vive! Pour y parvenir, il demande le concours de tous les Français. Y aurait-il parmi nous un cœur assez égoïste qui ne réponde pas: «Présent?»

Durant la nuit de Noël que je passerai au milieu de nos malades et la journée où j'espère retrouver l'un de vos kommandos, ma pensée et ma prière ne quitteront pas la grande famille du VID! Ensemble unis à vos femmes, à vos parents, à vos enfants, vibrant à l'unisson du Maréchal et de la France, nous demanderons pour tous, avec une lueur de joie et d'espoir, la paix promise aux hommes de bonne volonté!

Vive le Maréchal Pétain pour que vive la France!

Paul BAILLY

Président du CERCLE MARECHAL PÉTAIN.

Dans son dernier livre «Le Grand Homme Seul», René BENJAMIN nous montre le Maréchal méditant, loin du bruit de la foule sur l'avenir de la France. Écoutons tous les réflexions de notre chef (p. 9).

«Le corps de la France pâtit. Il est écrasé, il est prisonnier. On fait ce qu'on veut d'un prisonnier. C'est la guerre, la défaite. Hélas! Que chacun s'efforce! C'est à chacun d'essayer de respirer. Et que les Ministres aident le pays. J'ai des Ministres pour l'aider.»

«Mais il n'y a pas que le corps. Le prisonnier, quelle que soit l'étroitesse de sa cellule et la rigueur de son régime, garde la liberté de son âme. L'âme de la France... je peux peut-être la préserver. Telle qu'elle a été, telle qu'il faut qu'elle dure... Voilà, je crois, ma tâche. Je laisse aux autres ce que je ne ferais pas mieux qu'eux. Je prends pour moi ce que mon expérience me permet d'essayer... La France est malade; je la veille. Un jour, elle se lèvera, convalescente. Ce jour-là, elle voudra revivre tout de suite. Ce jour-là, elle demandera les grandes idées directrices qu'elle a perdues dans son délire, et qui sont le fondement de toute société spirituelle, et honorable. Qu'on me laisse les lui retrouver.»

LE STATUT DE L'ARTISANAT

Nous avons vu, dans un précédent article (1), que la nouvelle loi du 24 août 1943, portant statut de l'artisanat comprenait 76 articles et 6 titres.

Nous avons étudié le premier titre où la loi rompt avec la tradition, puisqu'elle définit l'artisanat, non pas en fonction de l'entreprise, mais en fonction de la nature des métiers ou sur la capacité professionnelle de l'intéressé.

Les titres II et III s'occupent de la Corporation artisanale.

La loi distingue entre les professions pouvant être organisées en corporations artisanales et celles ne le pouvant pas.

Peuvent être instituées en corporations artisanales les professions pour lesquelles il est créé un brevet de maîtrise et dans lesquelles le nombre des entreprises artisanales est largement prédominant.

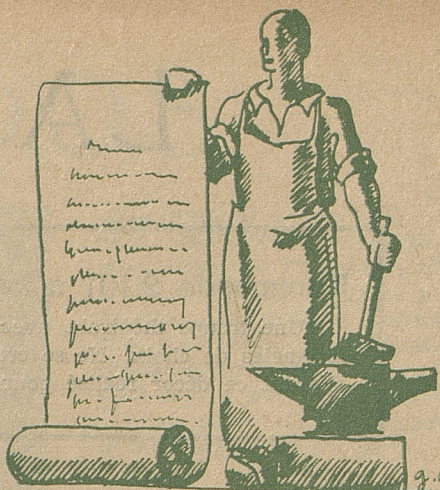
La loi prévoit que dans un délai d'un mois à compter de la publication du décret instituant, pour une profession donnée, le brevet de maîtrise, une commission d'enquête, composée de chefs d'entreprise, d'agents des cadres et de salariés sera constituée et chargée de faire toutes propositions utiles concernant la création des corporations artisanales pour la profession. Celle-ci étant reconnue favorable une charte sera établie.

La Corporation artisanale représente l'ensemble des professionnels du métier considéré. Elle comprend:

- 1) Des communautés de métiers;
- 2) Des conseils corporatifs régionaux;
- 3) Un conseil corporatif national.

A l'échelon local une communauté de métiers comprenant tous les artisans maîtres, leurs compagnons, ainsi que les chefs d'entreprises non artisanales du métier et leurs salariés, dirigée par un syndic assisté d'un bureau nommé par le préfet.

A l'échelon régional, les syndicats, leurs adjoints et certains membres des bureaux des communautés forment le conseil corporatif régional que dirige un président maître nommé par le préfet.



A l'échelon national se trouve le Conseil national corporatif composé des membres des conseils régionaux et dirigé par un président maître nommé par décision interministérielle.

Tous ces organismes possèdent dans l'ordre social les attributions accordées aux comités sociaux de la charte du travail. Pour l'économique elles dépendent de la loi du 16 août 1940.

Des professions non organisées en corporations artisanales. — Pour celles-ci l'organisation sociale est celle prévue par la Charte du Travail qui prévoit la constitution de sections artisanales au sein des syndicats patronaux et précise l'article 32 de la loi des syndicats ouvriers.

Au point de vue économique les groupes artisanaux professionnels assureront leur représentation dans les chambres de métiers, veilleront à l'exécution des décisions des comités sociaux, à la formation des apprentis etc...

Enfin les titres IV et V traitent de la Chambre de Métiers et de la Chambre Nationale de Métiers.

La Chambre de Métiers est un établissement public créé par décret. Sa circonscription est le département. Ressortissent à la chambre de métiers tous les artisans exerçant leur métier dans sa circonscription.

La compétence de la chambre de métiers s'étend dans sa circonscription à toutes les questions interprofessionnelles, administratives et sociales intéressant l'artisan. La chambre est dirigée par un président assisté d'un comité nommé pour 3 ans par arrêté ministériel.

La Chambre Nationale de Métiers comprend: les présidents maîtres des corporations artisanales et par région un artisan maître président d'une chambre de métiers et un compagnon. Elle est chargée de représenter l'artisan auprès des pouvoirs publics, de coordonner l'action des chambres de métiers et d'étudier toutes les questions concernant l'artisanat.

Jean CHARVE.

(1) Voir «LE CLOS VI D» du 10 Octobre No. 24.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

LE MOT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE

Noël. Noël. C'est le cri d'allégresse de nos aïeux. C'est l'invitation à la joie.

En bien, pour ce Noël 43, c'est aussi une invitation à la joie que je t'adresse aujourd'hui. Non certes que j'ignore toutes les souffrances, toutes les angoisses qui étreignent ton âme et serrent ton cœur. Non certes que je sous-estime l'inconnu de demain, qui semble-t-il, nous interdit toute joie.

Et cependant voici venir Noël. Fête de famille, fête de l'enfance, ... et c'est ce qui te peine. Que cela ait été et ne soit pas encore cette année. C'est vrai, tu as raison. Je comprends ton pauvre sourire devant cette anomalie: se réjouir alors que nous nous trouvons dans la peine jusqu'au cou.

Je te comprends, mais tu as tort quand même. Pourquoi? Parce que Noël n'est pas la réunion familiale si chaude soit-elle, parce que ce n'est pas non plus la joie éblouie des enfants si reconfortante soit-elle, parce que c'est encore moins le réveillon. Tout cela est motivé par autre chose.

Et c'est là que commence peut-être ton tort. Ne l'avons-nous pas paganisé notre Noël? Ne l'avons-nous pas vidé de son âme? N'as-tu pas oublié de voir d'abord en Noël la naissance du Christ?

C'est le principal que tu aurais écarté.

Mets plutôt un peu à l'écart le théâtre, le réveillon, le souvenir ému des Noël passés, et attarde-toi davantage à la crèche. Ecoute bien, elle te parle. Elle t'enseigne la Joie, la Paix. Pourtant il n'y avait pas de quoi apparemment. Un pauvre ménage, un poupon et pas dans un palais... mais dans une crèche. Tes enfants sont tout de même mieux que l'Enfant. Personne ne les a reçus... Ta famille et toi-même, vous avez un abri mieux gardé des vents et du froid. Tout seul... tu n'es pas isolé. La misère, quoi.

Seulement l'Enfant, c'est le fils de Dieu, le Christ Jésus. Le petit Jésus comme disent avec tout leur cœur tes enfants. Drôle d'idée de venir sur la machine ronde qui, tu en conviens, a pas mal de vilains côtés. Ce ne fut pas pour son plaisir... la suite de sa vie le prouve, mais ce fut, c'est pour t'apporter la Paix et par elle la Joie.

Viens donc tout près de ce divin Enfant. Il inaugure sa vie, toute de devoir et de souffrance. Mais il y ajoute l'Amour, et c'est cela qui transformera toute la saveur de son Existence terrestre. Pour toi aussi c'est l'amour qui t'éclairera... si tu le veux. Tu sens déjà combien il transforme toutes tes misères lorsque tu les supportes pour ta femme et tes enfants.

Certes, cet ensemble ne s'opère pas sans déchiement. Mais qui a jamais dit que le Christianisme soit pour des amorphes? Les bergers ont amené leur bonne volonté et leur dure vie... ils n'avaient que cela. Les Mages apportèrent leur bonne volonté et l'offrande de leurs richesses. Et toi? Donne ce que tu as. Ne cherche pas midi à quatorze heures: ta bonne volonté, ta volonté tout court (ce qui sera bien mieux) et ta dure vie. Voilà ce qu'il faut lui donner à ce Tout-Petit.

En retour, il te donnera LA PAIX et LA JOIE.

Tu auras fait un bon marché.

Lieutenant DIDIER
Aumônier du Stalag.

N. B. — Il est rappelé à tous que par suite d'une permission spéciale du Pape, les Aumôniers principaux des Stalags ont le pouvoir d'administrer le Sacrement de Confirmation. Ce Sacrement est nécessaire. En conséquence, tous ceux qui n'auraient pas encore été confirmés, doivent avertir leur Aumônier respectif afin que celui-ci fasse le nécessaire au Stalag.

LE MOT DE L'AUMONIER PROTESTANT

Mes chers camarades,

Une fois encore, Noël nous trouve dans nos barbelés. Et malgré eux, Noël sera — il faut qu'il soit — lumière dans nos ténèbres, joie dans nos peines, amour dans nos cœurs divisés, parce que Dieu s'est donné à nous. Mais nous, qu'avons-nous à donner dans le dénuement de notre vie de prisonniers, le dépouillement de nos cœurs à vie? ... Ne répondez qu'après avoir lu cette histoire. Et dites-moi s'il ne dort pas en vous de semblables richesses: c'est le moment de les distribuer.

Dans un hôpital, en 14-18, le corporal Légglise a été amputé des 2 jambes. Lour sacrifice! «J'aime mieux mourir!» disait-il avant la deuxième opération. Mais dans son malheur il pense encore aux autres (L'auteur, Georges Duhamel, est son médecin):

J'ai apporté à Légglise des cigarettes qu'on m'avait envoyées pour lui; des bonbons, des gâteries. Il fait signe qu'il veut me parler à l'oreille et dit tout bas:

«J'ai déjà beaucoup trop de choses. Mais Legrand est vraiment très pauvre: il est des pays envahis. Il n'a rien, ne reçoit rien...»

C'est compris. Je reviens, un peu après, avec un paquet dans lequel il y a du tabac, de bonnes cigarettes, et aussi un petit billet...

«Voilà pour Legrand. Il faut lui faire passer cela. Je me sauve!»

Dans l'après-midi, je retrouve mon Légglise bien troublé, bien perplexe.

«Je ne peux pas donner tout ça, moi-même à Legrand,» dit-il: «il pourrait s'offenser... — Et nous voilà tous deux partis à chercher un moyen discret. Cela nous demande un grand moment.» Il invente des combinaisons romanesques. Il est rouge, animé, intéressé.

«Cherche,» lui dis-je, «débrouille-toi! Donne-lui cela toi-même, de la part de telle ou telle personne.»

Mais Légglise a trop peur de blesser la susceptibilité de Legrand. Il rumine la chose jusqu'au soir.

Le petit paquet est à la tête du lit de Legrand; Légglise me le montre du menton et me dit à l'oreille:

«J'ai trouvé quelqu'un qui le lui a remis. Il ne sait de qui ça vient. Il fait mille suppositions; c'est bien amusant!»

O Légglise! Est-il donc vrai qu'il y ait encore quelque chose d'amusant, et que ce soit d'être bon? Cela, cela seul, ne vaut-il pas la peine de vivre?

Ainsi, nous avons un grand secret entre nous deux. Toute la matinée, pendant que je vais et viens dans la salle, il me lance des coup d'oeil d'intelligence, et rit à la dérobée. Legrand m'offre gravement une des cigarettes: c'est tout juste si Légglise ne pouffe pas de rire. Mais il sait bien cacher son jeu.

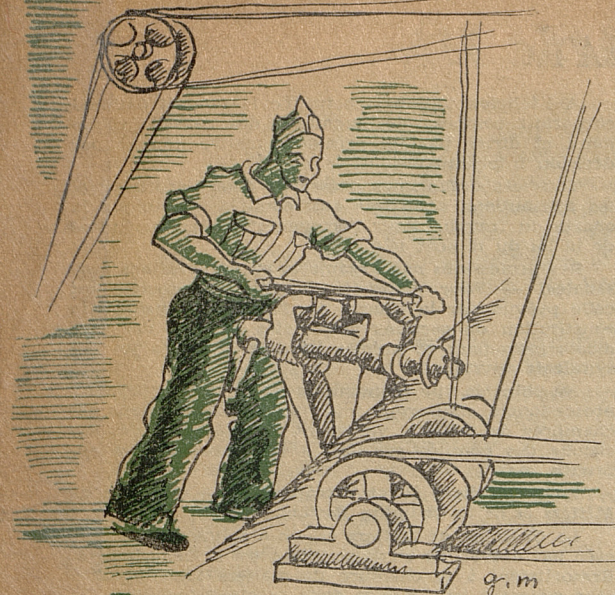
On l'a posé sur un lit voisin pendant qu'on refait son lit. Il y reste bien sage, les deux gros pensements à l'air, et il chante une petite chanson comme celle des enfants au berceau. Et puis, tout à coup, il se met à pleurer, à pleurer avec de gros sanglots. Je le serre contre moi, et lui demande avec angoisse:

«Pourquoi? Pourquoi donc?»

Alors il me dit, d'une voix entrecoupée: «Je pleure de joie et de reconnaissance.»

S'il y a encore parmi vous des protestants, ou des sympathisants qui ne reçoivent pas régulièrement notre feuille mensuelle, le «Lien Protestant», qu'ils veuillent bien se faire connaître à moi (Nom, prénoms, no. matricule) par l'intermédiaire de leur homme de confiance. Merci!

Lieutenant Roger LACOMBE
Aumônier du Stalag.



LA PAGE DES KOMMANDOS

Kommando 2.101 a SCHWELM

Une troupe théâtrale, avec orchestre symphonique organise périodiquement des spectacles de choix. Ne se croirait-on pas sur le quai d'une grande gare, en considérant ce décor réalisé pour le 1er Acte de «Six Cent Mille Francs Par mois?»

Le Ping-Pong au kommando 2.920

Le Club de Ping-Pong du kommando 2.920 a reçu le dimanche 7 novembre 1943, l'équipe du kommando 2.918 en match amical. Toutes les rencontres furent palpitantes, chaque joueur faisant son possible pour faire triompher ses couleurs. En simple, nous avons remarqué JUMAIN et LECOMTE (2.918), CIEBRAND, COQUELIN et CHEVILLARD (2.920) tandis qu'en double l'équipe LECOMTE—JUMAIN gagnait aisément.

Nous remercions beaucoup les camarades qui firent le déplacement malgré le mauvais temps, ce qui fit passer un après-midi agréable et très goûté du public.

La victoire revient à notre kommando; difficile victoire puisque le score fut de 6 victoires contre 5. Cette victoire est due à notre camarade ROULLEAU qui l'obtint par 21—19 au 5^{me} set sur SOUCHON, adversaire coriace, qui tenait aussi à gagner, car avant ce match les deux équipes étaient à égalité. Merci à tous nos adversaires qui se sont bien défendus.

Un championnat de Ping-Pong triangulaire va mettre en présence sous peu les quatre meilleures raquettes de chacun des trois kommandos du kreis de Meschede. Nous espérons que la plus grande réussira l'attend. CHEVILLARD.

Le Foyer des Loisirs au kommando 3.110

Par deux renforts successifs fin 1942 et début 1943 notre kommando avait doublé ses effectifs. Alors qu'auparavant les anciens camarades n'avaient pu avoir de distractions collectives réelles, il fut décidé que l'on marquerait les fêtes de Noël. C'est ainsi que fut montée une soirée avec la participation des meilleurs chanteurs et que fut jouée une petite pièce «Fausse Monnaie». Malgré les meilleures volontés ce fut plutôt de l'improvisation; mais il faut un début à tout.

Aussi en Février fut fondé un foyer des loisirs; 6 camarades ont été désignés entre tous pour organiser non seulement le théâtre mais aussi les autres distractions: Sports, Jeux, Bibliothèque. GARRIC fut chargé de diriger le théâtre. Il sut avec tact surmonter les difficultés matérielles et placer judicieusement chacun. Ainsi furent montées toute une série de petites pièces, la plupart en 1 acte: en février «Fantôme à louer», le 14 mars «Le Portrait de ma Femme», «Un Cri dans la Nuit» et «Octave»; le 26 avril et le 2 juin «Le Chapeau de ma Capitaine» et «Le Petit Babouin». Toutes ces pièces permirent à nos acteurs de perfectionner leur jeu de scène; les deux dernières furent particulièrement bien interprétées.

Mais on pouvait faire mieux encore; au lieu de ces petites pièces amusantes, mais sans fond, on pouvait jouer de véritables comédies. Aussi entreprit-on de monter «Le destin est Maître» drame en deux actes de Paul Hervieu. En voici succinctement le thème.

La scène se passe au château de Chazay. Le banquier GAETAN BEREUIL (VULCAIN) par sa vie de débauche a dilapidé sa fortune. Sa noble femme, Juliane (DELAIR) ignore tout de la conduite de son mari, jusqu'au jour où les créanciers entreprenant des poursuites contre GAETAN, le Commandant de GHAZAY (BRUERRE), frère de Juliane, et MESSENI (GUIMBELLOT), avocat et ami de la famille, révèlent la vérité à l'épouse meurtrie dans son coeur. Mais il faut sauver l'honneur de la famille et l'avenir des grands enfants de Juliane: NOEMI (SOUR-SAS) et JOACHIN (BONAVENTURE). Ceux-ci doivent tout ignorer de la catastrophe. Aussi le commandant veut faire comprendre à GAETAN qui s'apprête à s'enfuir qu'il n'y a qu'une seule issue: disparaître de ce

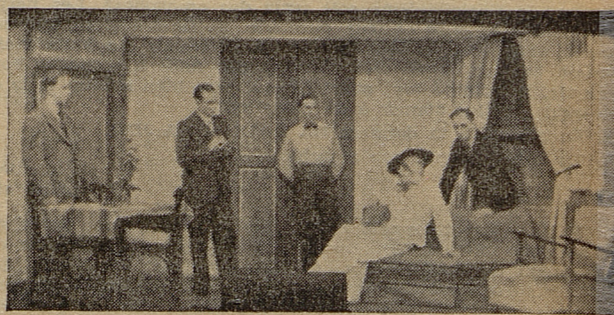
monde. Mais le misérable refuse de se faire justice et l'arme que lui tend le commandant se retourne dans la main de celui-ci qui tue GAETAN. Grâce au fidèle serviteur Baptiste (LEONCEINT) la version du suicide sera acceptée, mais le commandant et Baptiste partiront pour la Légion Etrangère. Tous ces rôles furent interprétés magistralement. BACQUEVILLE et GUILLOUET étaient parvenus à créer par leurs décors l'ambiance nécessaire. L'éclairage fut réalisé par l'homme de confiance LEPREVOST. N'oublions pas tous les dévouements bénévoles qui concoururent à ce succès. Aussi le 25 juillet les spectateurs manifestèrent-ils leur satisfaction.

Après quelques semaines de relâche, notre troupe a joué le 10 octobre 3 pièces en 1 acte: «Un Client Difficile», «Fine Carotte» et le «Quart d'heure de Rabalais».

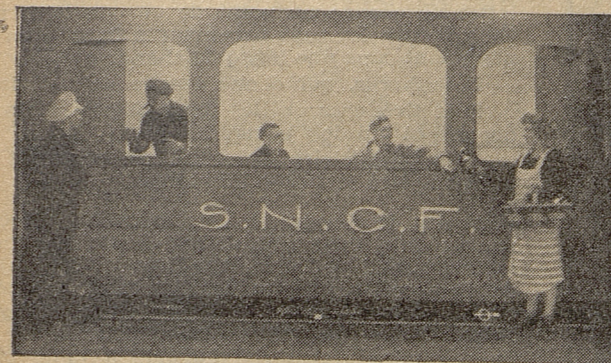
Depuis le départ de GARRIC, après un trop court passage de BRUERRE, DELAIR est maintenant Directeur. Il a des projets magnifiques pour Noël... Malheureusement faute de musiciens, la partie musicale est insuffisante. Mais GUIMBELLOT à l'accordeon, DELANEY et BERNAERT tour à tour à la batterie ont constitué un excellent jazz. Sous la direction de GUIMBELLOT a été constituée une chorale qui n'en est qu'à ses premiers pas. Cependant il ne faut pas omettre ceux qui charment nos soirées ou matinées: les chanteurs ORTIE, CHASTAGNOLLE, VASSEUR et le chansonnier LONCEINT.

Les autres activités du foyer, pour ne pas avoir obtenu les résultats éclatants du théâtre n'en sont pas moins intéressantes. SIGNOL a fait installer un terrain de Basket-Ball et fait poursuivre l'entraînement au Foot-ball en vue de nouvelles rencontres (les précédentes ont eu lieu avec le kommando 3.130). CASTEL a organisé plusieurs concours de jeux de cartes. La Bibliothèque créée par GUILLOUET est maintenant sous le contrôle de BLANC. La caisse est gérée scrupuleusement par PAIN. Quelques causeries ont été faites: BRUERRE a parlé du VAL DE LOIRE, GARRIC: L'ECOLE ET LA FAMILLE, GUILLOUET de la NORMANDIE. Voilà ce que notre foyer a réalisé pour la distraction de tous et il persévérera jusqu'au jour heureux où son action deviendra inutile.

J. GUILLOUET.



... au Kdo. 2.415



Kommando 2.120

... au Kdo. 2.101

Sous une impulsion nouvelle, le 2.120 vient le dimanche 7 novembre, de rentrer dans le cercle théâtral.

Qu'il nous soit permis de remercier ici les camarades qui nous ont apporté, avec l'honneur de leur visite, un encouragement précieux. Le «Nouveau cuisinier» réalisé par notre camarade PIARD, interprété par: PONS, PIARD, et Fondrevelle fut un éclat de rire. Un sketch militaire «Bidasse» avec PONS et PERRIN et un sketch vaudeville «Monsieur Felix» nous donnèrent une interprétation de bonne facture. «Beauté, Art, Force», attraction acrobatique de nos six camarades PONS, PERRIN, LEGER, LENGREND, MOREAU et FORESTIER fut une production artistique très applaudie.

Une mention spéciale aux chanteurs et au sympathique orchestre PECASTAING. BERGERON, l'Homme de Confiance du kommando, est heureux de pouvoir exprimer dans ces lignes, ses félicitations et ses remerciements aux camarades qui participèrent à cette soirée, et les engageant à persévérer dans cette voie.

Kommando 2.917

Le local qui servait au kommando de salle de spectacle ayant été transformé pendant plusieurs mois en dortoir pour des camarades venus grossir l'effectif, notre troupe théâtrale s'est vue dans l'obligation de suspendre ses séances récréatives et de les reporter à une date qui ne pouvait être fixée qu'incertainement.

Après plusieurs mois d'attente, ce local vient de nous être restitué. Ce fut avec un courage incroyable que toutes les bonnes volontés se groupèrent. Les transformations se succédèrent à une cadence accélérée.

Après un mois de dur travail, la troupe mettait sur pied une comédie en trois actes en vers de Jean Richepin «LE FLIBUSTIER». Le 3 octobre, elle donnait sa première représentation. Au début, certains renâclaient un peu sur ce genre de pièce: «Une pièce en vers, mais ils vont vers un four complet». Pas du tout, car son interprétation fut parfaite, et nous aurions mau-

Kommando 2.415 a ELVERLINGSSEN

Le 2 novembre, avec les kommandos de Werdohl et Altena, nous avons été au cimetière fleurir les tombes de nos sept camarades. Dimanche 14, nous avons organisé une séance récréative pour fêter les 24 camarades du 3.016 qui sont venus grossir notre kommando: l'orchestre a exécuté les vieux succès du kommando et notre troupe théâtrale, très applaudie, a repris une pièce moderne: «Ne te promène pas toute nue».

Jean BARBIER.

vaise grâce de ne pas louer nos artistes: FOUILLARD, CHOLLEY, ROIZOT, WEULERSSE, COMBES. Nous ne voudrions pas non plus passer sous silence les Camarades CIBRAND et AYMAR qui se dépensèrent sans compter tant pour la mise en scène que pour l'interprétation de la pièce. Une mention spéciale à l'orchestre de Housel, à GOUSSIN, son chef d'orchestre, qui quoique démuné de ses meilleurs musiciens sut déchaîner les braves de toute la salle. Le 10 une nouvelle représentation était donnée pour les camarades des kommandos 2.918 et 2.920.

Les journées des 3 et 10 octobre seront classées parmi les bonnes puisqu'elles permirent à tous nos camarades de passer un agréable moment. MINEUR Louis.

Que les camarades du kommando 2.917 et leur Homme de Confiance trouvent ici l'expression de notre reconnaissance et de notre gratitude pour cette séance qui a resserré les liens d'amitié qui unissent nos deux camps. Grâce à ce spectacle choisi, enlevé avec entrain et talent, les camarades ont pu goûter quelques instants de joie. A nouveau merci pour cette belle journée.

L. WOEL

Homme de Confiance du Kommando 2.920.

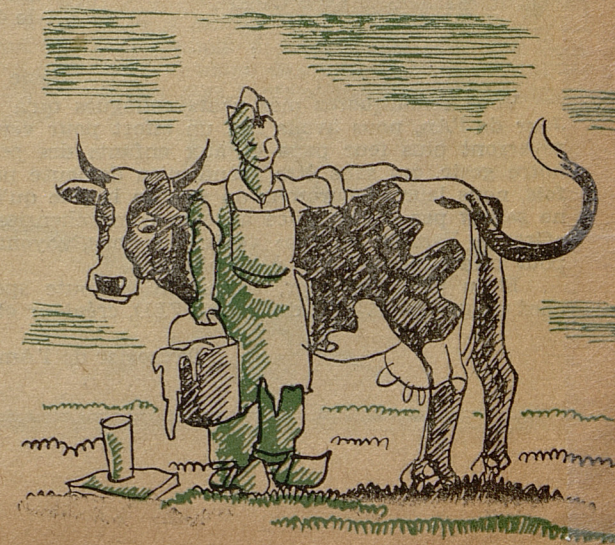
Kommando 2.621

A l'occasion de la Toussaint, deux délégations se sont rendues sur les tombes de nos deux camarades enterrés au cimetière de SALZKOTTEN pour y déposer des couronnes. Le soir au kommando, une minute de silence a été observée en mémoire de tous les Français morts pour la patrie depuis le début de la guerre.

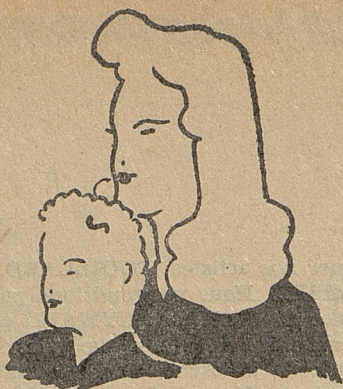
Kommando 2.212

Jusqu'à ce jour la troupe théâtrale du kommando 2.212 nous avait présenté des comédies où le rire l'emportait au cours de chaque spectacle. Après la superbe revue du 15 mai qui fut un succès et la soirée inoubliable du 17 juillet, nos camarades ont tenu à mettre sur pied une pièce qui classerait à la fois le théâtre et les acteurs. «TOPAZE», cette grande comédie satirique de Marcel Pagnol qui constitue le chef-d'oeuvre des temps modernes, a été enlevée avec brio au cours de la soirée du 30 octobre. Tous nos camarades se sont révélés des acteurs de premier ordre et ont droit à nos vifs remerciements. Mais une mention spéciale doit être décernée à René FLORISSON et Henri PARDENAUD qui surent incarner un «Topaze» et un «Castel Benac» à la perfection, ainsi qu'à André BOUISSOU et Robert TRICOIT, tous deux «charmantes» dans leur rôle féminin de Suzy Courtois et d'Ernestine Muche. L'orchestre comme à l'habitude nous fit apprécier les beaux morceaux de son répertoire. — Votre mérite est grand, mes amis; à maintes reprises j'ai fait de vous les plus beaux éloges. Apprendre des rôles, étudier de la musique, peindre des décors, construire des accessoires de toutes sortes, tout cela représente un dévouement sans limites et je comprends que parfois vous aspiriez à un peu de repos. Mais vous êtes par vos séances théâtrales, les animateurs de la bonne marche du kommando. Pas de recul, toujours de l'avant pour la dernière étape. Vous comptez sur moi: je compte sur vous et sachant que vous ne flancherez pas, j'applaudis déjà à vos prochains succès.

C. VENEMBRE.



COMITÉ
AUX FAMILLES
DES P.G.



D'ENTRAIDE
NÉCESSITEUSES
DU STALAG VID

Compte rendu de gestion au 25 Novembre 1943.

Situation financière au 25. 11. 1943:	
Avoir à la Trésorerie au Stalag	13.247,86
En caisse	2.096,55
avoir total	
	15.344,41

Secours envoyés aux familles nécessiteuses pour Novembre 1943:			
14 mandats de 10 Marks	140,—	14 mandats de 50 Marks	700,—
3 " 15 "	45,—	7 " 60 "	420,—
75 " 20 "	1.500,—	1 " 70 "	70,—
27 " 25 "	675,—	1 " 95 "	95,—
56 " 30 "	1.680,—	1 " 100 "	100,—
1 " 35 "	35,—	1 " 125 "	125,—
88 " 40 "	3.520,—	2 " 140 "	280,—
35 " 45 "	1.575,—		10.960,—
		Reste	4.384,41

Nombre de demandes de secours au 25. 11. 43: 881
 Nombre de demandes de secours en instance: 164
 Nombre de mandats envoyés: 327
 Secours uniques: 390.

Depuis la création du Comité d'Entr'aide, le montant des secours envoyés aux familles de nos camarades s'élève à ce jour à la somme de 2.709.420 francs.

Dons à signaler. — Le Comité d'Entr'aide est heureux d'adresser des félicitations aux kommandos ci-après ayant effectué des versements particulièrement importants en égard à leur effectif: 2.415 — 2.614 — 2.708 — 2.917 — 3.014.

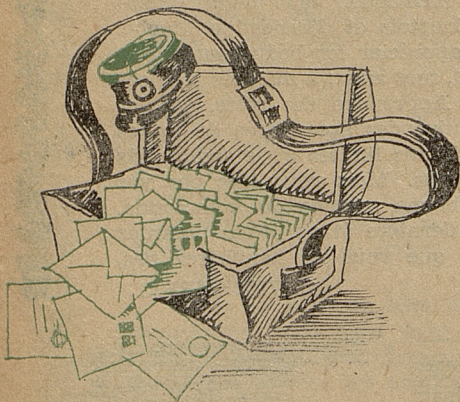
Nota. — Il est rappelé aux Hommes de Confiance de vouloir bien, lorsqu'ils adressent des demandes de secours pour leurs camarades rappeler le numéro d'inscription du solliciteur, et certifier que celui-ci est bien à jour de ses cotisations.

Extraits de lettres reçues de familles secourues:

De A... — C'est avec satisfaction que je tiens à vous remercier du mandat que vous m'avez envoyé. Ayant 72 ans, je suis très heureuse de savoir que l'on pense à moi, et vous prie, ainsi que vos camarades...

De B... — Ces quelques lignes pour vous accuser réception de votre envoi et vous remercier une fois de plus de votre bonté. Grâce à votre générosité, l'hiver sera pour ma petite fille et pour moi, un peu moins pénible, car nous allons pouvoir acheter un peu de bois et mettre une douceur de plus dans les colis de mon fils qu'il me tarde de revoir.

LA VOIX DES P.T.T.



Amicale des P. T. T. — Stalag VI D. —

Les camarades postiers des kommandos du Stalag trouveront ci-dessous le compte-rendu de l'Amicale, notamment ce qui concerne les cotisations reçues et la répartition de celles-ci.

Total de cotisations à ce jour	
(15. 11. 43)	190 RM.
Nous avons adressé:	
— le 12. 9. 43 à Mme Q. J. à Etaves et Bocquiaux (Aisne)	25 RM.
— le 24. 10. 43 do.	25 RM.
— le 24. 10. 43 au Comité National d'Assistance des P. T. T.	50 RM.
— le 14. 11. 43 do.	50 RM.
total	150 RM.
Reste en caisse le 15. 11. 43	40 RM.

Vous remarquerez mes chers collègues qu'à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, nous avons fait un effort pour venir en aide à nos orphelins qui ne reverront plus leur papa et aux enfants des postiers retenus en Allemagne. Par notre geste, qui sans être grand, n'en demeure pas moins noble et symbolique à la fois, nous leur procurerons un peu de la joie qu'ils méritent. Leurs rêves enfantins ne seront pas déçus grâce à votre compréhension et votre esprit de solidarité. La «Grande Famille Postale» veille sur nous, soyons dignes d'elle, même en captivité, pour cela adhérons tous à l'Amicale.

Enfin pour terminer, une mention toute spéciale à notre collègue FAGNOU, chef du groupe P. T. T. du Stalag VI D, créateur et organisateur de l'Amicale.

H. BENALET

Trésorier de l'Amicale des P. T. T. du Stalag VI D.

POUR VOUS ÊTRE UTILE

DU CHEQUE

Qu'est-ce qu'un chèque. — C'est un écrit dont le créateur (tireur) donné à une autre personne (tiré) qui doit être un Banquier, l'ordre de payer une certaine somme à vue soit à lui-même, soit à un tiers désigné. Il ressemble beaucoup à une lettre de change au point de vue de la forme. On y trouve les trois personnages figurant ordinairement dans une lettre de change et qui sont:

- 1) Le **tireur**, qui donne l'ordre de paiement,
- 2) Le **tiré**, chez qui les fonds disponibles sont déposés et qui doit payer,
- 3) Le **bénéficiaire** qui reçoit le paiement et qui peut-être le tireur lui-même.

Formules de chèques. — Le banquier qui reçoit un dépôt de fonds d'un de ses clients pour permettre à celui-ci d'en opérer le retrait au moyen de chèques, lui délivre des formules en blanc, que le déposant pourra à son gré transformer en chèques. Afin de rendre plus difficile le vol de ces formules, il est recommandé à toute personne qui en délivre de mentionner sur chacune d'elles le nom de la personne à laquelle il est délivré.

Emission du chèque. — Le chèque doit contenir:

- 1) Dénomination du chèque, insérée et exprimée dans la langue employée pour la rédaction de ce titre.
- 2) Le mandat pur et simple de payer une somme déterminée,
- 3) Le nom de celui qui doit payer (le tiré),
- 4) L'indication du lieu où le paiement doit s'effectuer (à défaut d'indication spéciale, ce sera le lieu désigné à côté du nom du tiré).
- 5) Indication de la date et du lieu où le chèque est créé.
- 6) Signature de celui qui émet le chèque (tireur).

Le titre dans lequel une de ces énonciations est omise, ne vaut pas comme chèque, il peut valoir seulement somme billet négociable.

Risques courus par le porteur d'un chèque. — Le porteur d'un chèque tiré sur une banque court certains risques.

1) En cas de perte ou de vol de son titre, si la banque n'a pas été prévenue en temps utile, le voleur du chèque peut l'encaisser en contre-faisant la signature du véritable bénéficiaire, et le propriétaire d'un carnet de chèques est exposé au même danger.

2) Le chèque ne sera pas intégralement payé si le tireur n'a pas en dépôt à la banque, une somme égale au montant du chèque. Pour éviter ce désagrément il serait possible mais peu pratique d'inviter le banquier à viser d'avance le chèque pour affirmer qu'il détient les fonds suffisants.

Chèque barré. — Ce sont des chèques au reste desquels sont apposés deux barres parallèles. Le barrement est général s'il ne porte entre les deux barres, aucune désignation ou la mention «banquier» ou un terme équivalent. Il est spécial si le nom du banquier est inscrit entre les deux barres. Le barrement général peut-être transformé en barrement spécial, l'inverse n'est pas possible. Le chèque barré préserve des risques de perte et de vol (loi du 3 décembre 1911), laquelle a introduit officiellement en France, les chèques barrés, lesquels sont employés par les Anglais depuis longtemps «les Crossed Cheks». Un chèque à barrement général ne peut-être payé par une banque sur laquelle il est tiré qu'à un de ses clients personnellement et connu d'elle, un chèque à barrement spécial ne peut-être payé par le tiré qu'à son client. En cas de perte ou de vol d'un chèque barré le voleur ne pourra l'encaisser que par l'intermédiaire d'un banquier, dès lors si le banquier se charge de l'encaissement parce que le voleur a un compte chez lui, il sera facile de poursuivre plus tard l'auteur de la fraude qui se sera dénoncé lui-même, et si le chèque lui est présenté par un inconnu, le banquier ne l'acceptera pas sans avoir pris les renseignements nécessaires. (Suite page 7)

LE THEATRE AU CAMP



Le 7 novembre dernier, spectacle de variétés au Stalag. Pendant la première partie l'orchestre s'est fait entendre dans TROIS VALSES de Strauss. Roger LEY a interprété avec beaucoup de verve deux monologues de Dorin: «LE PARISIEN CONSCIENT ET ORGANISE» et «NOS FEMMES». A leur tour nos camarades RENAUD, OBERSON, et VIOLLET sont montés sur les planches et nous ont chanté quelques chansons de leur répertoire.

En deuxième partie la troupe théâtrale nous a présenté une petite comédie très amusante en un acte d'André MYCHE et NORDENE «LA FEUILLE DE PRESENCE». La scène se passe dans un bureau de ministère où régnait un certain laisser-aller jusqu'au jour où la signature d'une feuille de présence devient obligatoire. Cette feuille peut-être présentée à n'importe quelle heure de la journée. Les employés pour pouvoir continuer comme auparavant à prendre une certaine liberté dans leur travail et aller dans l'après-midi à leurs rendez-vous ou tout simplement prendre l'air doivent toujours trouver de nouvelles ruses. Des situations très cocasses se présentent à tous moments. VIOLLET a campé un chef de service très digne, DIDOT et BURIDON ont véritablement vécu leur rôle d'employés désinvoltes qui ne veulent en rien déroger de leurs habitudes. GUIRAL a représenté avec beaucoup d'aisance un homme du monde fonctionnaire-amateur. RENAUD a incarné un chef de bureau aussi ennuyé que ses employés par la fameuse feuille de présence. DONDAINE a comme toujours été désopilant, courant après les signatures, la feuille à la main.

Les rôles de femmes ont été interprétés par DEREUME, jeune bourgeoise à la verte légère et LEY, vieille fille à l'accoutrement et aux manières inenarrables. Tous deux ont été très amusants dans des rôles pourtant bien différents.

La troisième partie nous a transportés au Music-Hall: sur la scène le jazz du Stalag, dans une évocation musicale «UN SOIR A HARLEM» agréablement présentée par DEREUME, puis des fantaisistes: DIDOT, aux longues jambes dans son numéro de claquettes, VALENCE qui a obtenu un très gros succès en interprétant différentes chansons de Charles Trenet. Pour terminer KOKOULO nous a amusés et étonnés par ses imitations «style américain» de Poppy le marin, des prisonniers de Sing-Sing et d'un reportage automobile à Monthléry.

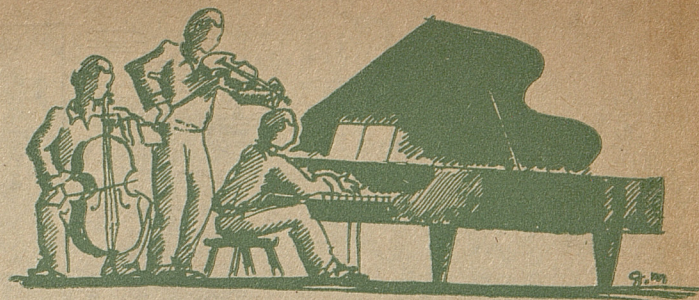
DU CHEQUE (Suite)

Règlement par chèques et virements. — Jusqu'en 1939, un créancier n'était pas tenu d'accepter son paiement par chèque ou par virement à un compte en banque ou à un compte courant postal que s'il avait été décidé expressément ou tacitement entre lui et son débiteur. Or le loi du 22 octobre 1940, dans le but d'éviter une circulation trop intensive des billets de banque, dit que les règlements effectués en paiement des traitements, salaires, loyers, transports, services, fournitures ou travaux doivent être opérés par chèque barré ou par virement en banque ou à un compte courant postal lorsqu'ils dépassent la somme de 3.000 francs. Cette disposition n'est pas applicable lorsque le règlement est à la charge d'une personne incapable de s'obliger par chèque ou de se faire ouvrir un compte en banque ou un compte postal ou lorsqu'il s'agit du paiement du prix d'animaux achetés à la ferme ou en foire.

Les infractions sont punies d'une amende fiscale de 50 francs à la charge du créancier, le débiteur en étant tenu solidairement.

Tout commerçant assujéti par la loi du 18 mars 1919 à se faire immatriculer au Registre du Commerce est tenu de se faire ouvrir un compte dans une banque, dans un établissement de crédit ou un bureau de chèques postaux sous peine d'une amende de 50 francs.

Jean DRUBIGNY.



CONCERT SYMPHONIQUE

Un concert eut lieu dimanche 7 novembre 1943 et ouvrit la saison musicale d'hiver au Stalag VID. Sous la haute direction de notre camarade André RICHARD, 2^{me} Chef d'Orchestre de l'Opéra de Montpellier, pianiste virtuose et violoncelliste à la fois, nous pûmes entendre un concert de musique de chambre de grande facture. Tout d'abord l'orchestre à cordes du Stalag, composé de MM. DAMELINCOURT, NAUDIN premiers violons, WYDRO, BERTHELOT deuxièmes violons, GOUDRET altiste, RICHARD violoncelliste, GUILLOT contrebassiste et SIEFFERT pianiste, interprétèrent la «Sérénade» de Mozart, oeuvre bien connue pleine de grâce raffinée, de délicatesse et de sentiment.

Ensuite, par un «Prélude» et deux «Valses», RICHARD fit revivre Chopin avec une telle maîtrise que l'auditoire suivit avec émotion ces pages de musique si personnelle si nuancée, si pénétrante de ce grand compositeur. Puis nous écoutâmes, sous le jeu varié et prestigieux de notre camarade, la 2^{me} Rhapsodie Hongroise de Franz Liszt, oeuvre remplie de difficultés instrumentales. Elle fut enlevée à une cadence impressionnante et arracha un tonnerre d'applaudissements. DAMELINCOURT, notre premier violon, exécuta une «Elegie» de Rachmaninoff avec finesse et autorité. RICHARD consacra sa dernière audition pianistique à Beethoven, le maître des maîtres, l'Homère de la musique, par la «Sonate Pathétique»: musique émouvante, empreinte de dignité grave et de nostalgie poétique. Elle obtint un très grand succès. Puis l'orchestre de musique de chambre réapparut sur la scène et exécuta, avec un ensemble parfait, l'«Allegretto» du «1^{er} Quatuor» de Beethoven. Enfin la séance se termina par la «Chanson Triste» de Tchaikowski. RICHARD troqua son piano pour le violoncelle, et accompagné par SIEFFERT, l'assistance recueillie écouta, le coeur battant, ce poème d'une tristesse troublante.

Notons, en passant, la présentation impeccable du programme faite par notre camarade GOURDET.

Félicitons MM. les Officiers qui ont été le soutien moral de cette séance, et remercions tous les organisateurs de ce programme qui ont su nous faire passer un moment si agréable. Mais chut!..., nous avons appris que de grandes choses étaient à l'étude avec la participation de tout l'orchestre, c'est pourquoi nous attendons avec impatience l'annonce d'un nouveau concert. Maurice SIEFFERT.

LA FETE DE SAINTE CECILE

A LA GRAND'MESSE.

L'art est une prière. C'est ce que les musiciens du Stalag ont voulu prouver le dimanche 21 novembre en participant à la Grand'Messe, en l'honneur de Sainte Cécile, leur patronne.

A la sobre beauté de la chapelle, à la simplicité priante des rites, ils ont mêlé le chant des instruments et des voix. Aux chants liturgiques habituels la Chorale ajouta un beau Sanctus à 4 voix égales et le cantique: «GLOIRE A TOI, VIERGE CECILE».

Le quatuor à cordes du Stalag se fit entendre à l'offertoire dans l'Allegretto du Premier Quatuor de Beethoven. «La Cavatine» de Raff, solo de violon, en sourdine accompagna l'élévation et «L'Ave Maria» de Gounod la communion. C'est ainsi qu'en ce matin de fête musicale Sainte Cécile a été priée. Et par son intermédiaire le Dieu de toute beauté a été loué! Jean LARSONNEUR.

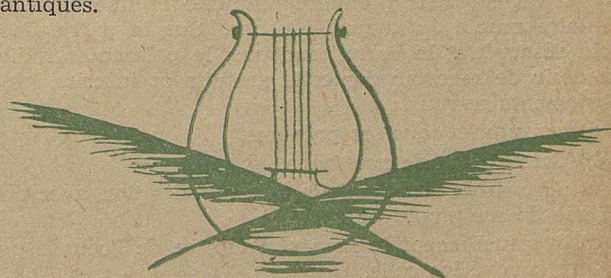
AU THEATRE.

Il est de coutume au Stalag de fêter chaque année Sainte Cécile, patronne des musiciens. Pour cela nos camarades de l'orchestre s'évertuent à donner le meilleur d'eux-mêmes, et le concert qu'ils présentèrent à cette occasion, le 21 novembre, mérite les plus vifs éloges. Sous la direction de notre camarade André RICHARD, l'orchestre interpréta successivement: «L'OUVERTURE de TITUS» de Mozart, une «VALSE» de Brahms (violon solo Henri NAUDIN), le «MENUET» de Mozart, la «ROMANCE EN FA» de Beethoven (soliste Georges GOURDET), la «CHANSON D'AMOUR» de Schubert, au cours de laquelle GOURDET se fit entendre en chantant la «Sérénade», le «PREMIER QUATUOR» de Beethoven. Entre temps RICHARD, dans son style habituel et étourdissant, mit en valeur la «SONATE EN UT DIEZE» dite «AU CLAIR DE LUNE» de Beethoven. Sous les applaudissements répétés et à la demande de l'auditoire, il joua la «2^{me} RHAPSODIE HONGROISE» de Liszt qu'il avait interprétée lors d'un précédent concert.

Je ne passerai pas sous silence la présentation du programme faite par Jean DE NARPE. C'est avec érudition qu'il situa chacune des interprétations, qu'il les détailla même, nous aidant à pénétrer un peu plus profondément dans la demeure artistique de ces grands romantiques.

Après le spectacle, une collation offerte par les musiciens en l'honneur de leur patronne, réunit dans la salle du théâtre: artistes, peintres, décorateurs, costumiers, électriciens et machinistes sous la présidence de Messieurs les Officiers du Camp.

Maurice SIEFFERT.



COMMUNICATIONS DE



L'HOMME DE CONFIANCE PRINCIPAL

ORIGNAIRES DE LA CORSE. — Monsieur l'Abbé François CASTA, seul prêtre corse resté en France, serait heureux de recevoir de chacun de ses compatriotes encore dans un stalag, une étiquette et une carte-lettre, adressées:

Monsieur l'Abbé CASTA François
152, Cours Gambetta à Lyon (Rhône)
afin de lui permettre de leur envoyer quelques douceurs.

NORD-AFRICAINS ET COLONIAUX. — Je rappelle que les Nord-Africains et les Coloniaux, séparés de leurs familles, peuvent adresser une étiquette-colis par mois à la SOUS-DIRECTION DU SERVICE DE GUERRE, 231 Boulevard Saint-Germain à Paris, qui leur expédiera un colis gratuit. J'ai envoyé la liste des Nord-Africains et Coloniaux du Stalag à cet organisme. Les étiquettes devront m'être remises pour que je puisse y apposer mon cachet.

MILITAIRES DE CARRIERE. — Comme suite à la demande d'un P. G. du Stalag, les Services Diplomatiques de Berlin me font savoir que le temps passé en captivité compte comme campagne simple, c'est-à-dire que pour chaque année il y a lieu d'ajouter une annuité de campagne. Les annuités ainsi acquises entrent en ligne de compte pour l'établissement de l'évaluation du montant de la pension. Il faut, par ailleurs, 15 années de service effectif pour en demander la liquidation: il s'agit bien entendu de 15 années réelles, les annuités s'ajoutant à ce chiffre pour en faire augmenter le montant mais non pour permettre de demander la liquidation avant 15 ans de présence sous les drapeaux.

COLIS POUR PRISONNIERS DE GUERRE NECESSITEUX. Je rappelle les termes du Communiqué 88, du 14 mars 1942, émanant de la Direction du Service des P. G. à Lyon et qui est toujours valable:

1) **P. G. nécessaireux ayant de la famille.** — Ceux-ci doivent envoyer leurs étiquettes à leur famille qui les remettra au Comité Local de la Croix Rouge. Ce Comité, après enquête, fournira les colis gratuitement ou contre paiement, suivant la situation de famille.

2) **P. G. nécessaireux n'ayant pas de famille.** — Ceux-ci doivent envoyer au Délégué Départemental de leur département d'origine (à la volonté de l'intéressé, soit le département où il résidait à la mobilisation, soit le département dans lequel il est né) leur première étiquette et une carte réglementaire munie du coupon-réponse. Sur la partie de cette carte réservée à la correspondance, le prisonnier indiquera son désir de recevoir des colis gratuits et inscrira les renseignements suivants:

- a) son nom et tous ses prénoms,
- b) date et lieu de naissance,
- c) adresse de son domicile à la mobilisation avec nom et adresse de son employeur,
- d) éventuellement le nom et l'adresse de l'oeuvre qui lui a alors envoyé les colis.

Le Délégué Départemental utilisera le coupon-réponse pour faire savoir au prisonnier si sa demande est agréée et lui donner le nom et l'adresse de l'oeuvre où il devra à l'avenir adresser ses étiquettes.

Je demande en conséquence aux Hommes de Confiance des kommandos de vouloir bien s'assurer que leurs camarades nécessiteux opèrent de la façon précitée pour l'envoi de leurs étiquettes de façon que tous reçoivent des colis.

ANCIENS DE LA CIE 5 30/82 du 28 e Genie. — Tous les anciens sapeurs de la Cie 5 30/82 du 28 e Génie sont priés de me faire parvenir leurs noms, prénoms, matricules.

COLIS ENVOYES DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE. — La Croix Rouge Internationale de Genève m'a donné connaissance des décisions prises par la Croix Rouge Américaine au sujet de la réglementation relative à l'envoi des Etats-Unis d'Amérique de colis individuels destinés aux P. G. de nationalité autre que britannique ou américaine.

Ces prisonniers pourront à l'avenir recevoir de leur proche famille domiciliée aux Etats-Unis d'Amérique un colis de vivres de 5 kilos tous les 60 jours. Par proche famille, la Croix Rouge Américaine entend les grands-parents, parents, frères et soeurs, oncles et tantes.

Les étiquettes réglementaires nécessaires à ces envois ne devront pas être expédiées à la Croix Rouge Américaine de Washington, mais directement à la famille des prisonniers de guerre qui commandera les colis à la Croix Rouge sus-mentionnée afin qu'elle en effectue l'expédition.

Aucune demande de vêtements, de livres ou de cigarettes ne pourra être prise en considération.

CONCOURS DE L'EGLISE DU PRISONNIER

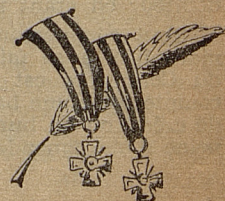
Le Comité d'Entr'aide aux architectes prisonniers avise tous les concurrents prenant part à ce concours que la date de clôture, fixée primitivement au 1er décembre 1943, est reportée au 1er février 1944 (date de remise aux autorités allemandes). Les projets devront être envoyés à Monsieur l'Ambassadeur SCAPINI, 47 rue Cortambert — PARIS pour être transmis au Comité d'Entr'aide aux Architectes Prisonniers.

(1) Voir le CLOS VID No. 23 du 10. 9. 43.

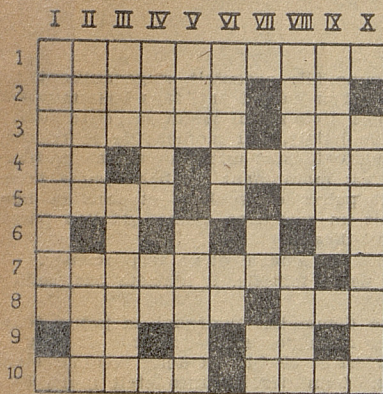
DECORATION

«Nous apprenons avec plaisir la citation à l'ordre de la brigade du Capitaine DELAVALLEE, Officier-Conseil du Wehrkreis VI.

Nous adressons nos plus vives félicitations au Capitaine DELAVALLEE.»



MOTS CROISES DU „CLOS VID“



Horizontalement

- 1 — Hirondelles de mer.
- 2 — Tous les parfums de ce pays n'auraient pu laver les mains de Lady Macbeth.
— Phonétiquement: dépêcher.
- 3 — Harnais de tête — La moitié du bruit d'une montre.
- 4 — Adjectif possessif — Elle causa la mort de Pyrrhus.
- 5 — Déesse des morts — On en fabrique actuellement beaucoup dans le monde.
- 6 — Deux lettres d'Irène.
- 7 — L'Arioste et Paganini l'étaient.
- 8 — Qui a de la pondération d'esprit. — Abima.
- 9 — Note de musique — Moitié.
- 10 — Dont les poids sont déterminés. — Où l'air circule bien.

Verticalement

- I — Racines comestibles.
- II — Embarras. — Déchet dans une marchandise.
- III — Titre d'un poème de Lamartine. — Ressemblances.
- IV — Dernières extrémités où le cerf est réduit. — Note de musique.
- V — Fleuve célèbre par ses crues. — Femelles de chiens de chasse.
- VI — Haut fait. — Deux lettres de pelle.
- VII — Moins de deux. — Adjectif possessif.
- VIII — Inné. — Déposée par la fumée.
- IX — Déployer.
- X — Lieu planté de cerisiers.

SOLUTION DES MOTS CROISES DU CLOS VID No. 25.

Horizontalement. —

- 1 — Sybarite — 2 — Amateur — ta — 3 — Ici — iton — 4 — Nasilleurs —
- 5 — Elie — ise — 6 — Ré — voler — 7 — In — Lire — 8 — Nimbus — sac —
- 9 — Eole — il — 10 — Crue — pelle.

Verticalement. —

- 1 — Sainfoin — 2 — Y. M. C. A. — nier — 3 — Baiser — mou — 4 — At —
- île — ble — 5 — Repli — lue — 6 — Iu — levis — 7 — Trie — or — te —
- 8 — Tuiles — 9 — Torse — ail — 10 — Danser — cle.

SOLUTION DES PROBLEMES AMUSANTS

Probleme No. 1. —

D'après M. François Boeuf, 1.000 cm³ d'eau de mer contiennent gramme 0,000012 d'or. Connaissant la masse d'eau contenue dans les océans (1.500.000.000 de kilomètres cubes environ) pouvez-vous calculer la quantité totale d'or contenue dans les océans. Quelle serait votre part si cet or était réparti également entre les un milliard huit cent millions d'êtres humains.

Solution:

Si 1.000 cm³ (ou 1 dm³) d'eau de mer contiennent 0 gr 000012 d'or

1 m³ en contient 0 gr 012

1 dam³ „ 0 kg 012

1 hm³ „ 0 T 012

1 km³ „ 12 T.

et 12 T × 1.500.000.000 = 18.000.000.000 T ou = 18.000.000.000.000 kgs sera la quantité totale d'or contenue dans les océans.

La part de chaque personne serait donc de:

18.000.000.000.000 kgs. : 1.800.000.000 = 10.000 kgs.

soit la charge d'un wagon!

Nota. — La population actuelle du globe est d'environ 2 milliards 200 millions d'êtres humains.

Probleme No. 2. —

La terre est ronde. Or, le mont Everest dans l'Himalaya a 8.840 mètres, la fosse marine des Philippines a 10.793 mètres. Calculer la fraction représentée par ces dénivellations par rapport au rayon terrestre (circonférence de la Terre 40.000kms). Dites si les géographes ont raison.

Solution:

La circonférence de la terre étant de 40.000 kms, son diamètre est

$$40.000 \text{ kms} : 3,1416 = 12.732 \text{ kms.}$$

et son rayon moyen de 6.360 kms environ ou 6.360.000 mètres.

La dénivellation représentée par la plus haute montagne du globe est donc de:

$$8.840 : 6.360.000 \text{ soit environ } 1/720 \text{ du rayon terrestre.}$$

La dénivellation représentée par la fosse marine la plus profonde est de:

$$10.793 : 6.360.000 \text{ soit environ } 1/590 \text{ du rayon terrestre.}$$

Soit moins que les grains de la peau d'une orange, qui disons-nous est «ronde»!

CONTE DE NOËL

Le Noël de Savatier

Par Georges Gourdet.

C'était Noël. Un à un les clerges s'éteignaient dans l'humble église de village, toute parée pour recevoir l'enfant qui devait racheter le monde. Après avoir pris de l'eau bénite, les paysans en se signant se retournaient pour donner un dernier regard à l'enfant Jésus qui, dans sa crèche entre l'âne et le boeuf, les bras ouverts semblait encore les protéger.

Dehors ils allumèrent les lanternes, rabattirent leur capuchon, et se mirent en marche, entonnant un de ces vieux cantiques de Noël si émouvants dans leur naïveté. A travers le rideau croulant de la neige, sur une hauteur, apparaissait estompée l'imposante silhouette du château féodal. Une petite lumière au donjon: là aussi on priait le seigneur. Les groupes se forment, les familles s'assemblent et regagnent leur chaumière où tout à l'heure tous célébreront la plus mystérieuse des fêtes.

Seul en cette nuit de liesse, sans un sol en poche, Jehan le Savetier, en sa petite échoppe songeait tristement. Sur la route des rires fusaient et se confondaient avec les chansons. Ah! qu'ils devaient être heureux ceux-là de se retrouver en famille auprès d'un grand feu devant une bonne table. Que n'ai-je encore ma pauvre bonne mère qui me contait de si belles légendes? Hélas! Dieu l'a rappelée à lui l'année dernière et mes dix-sept ans n'inspirent pas confiance aux bourgeois qui ne m'accordent pas leur pratique. Quelle misère! Jehan se laissait ainsi aller à ses sombres pensées lorsqu'il lui sembla entendre un lointain son de voix. Il n'y prit d'abord garde. La voix pourtant reprenait:

Jehan, Jehan.

Je rêve, personne ne peut m'appeler à cette heure moi qui suis seul au monde.

— Jehan, Jehan, quelle triste figure tu fais mon bel ami.

Cette fois il n'en pouvait douter, quelqu'un lui parlait. Inquiet il interrogea tout tremblant.

— Toi qui m'appelles, où es-tu?

— Ici, Approche, approche. Dans la caisse où Jehan déposit ses outils inutiles, une vieille tenaille, couverte de rouille s'est dressée. Elle s'agite, elle saute. Est-ce l'effet de la mauvaise lumière, elle a presque figure humaine? On croirait une de ces vieilles femmes que l'on voyait jadis aux veillées. Mais elle parle.

— Allons Jehan, debout, debout! Reprends ton marteau et frappe, frappe. Travaille Jehan, ta belle t'attend.

— Que me parles-tu de ma belle? C'est bien aimable à toi de te gausser ainsi.

— Oh! que nenni Messire ne me moquerai de vous. Aujourd'hui c'est Noël, il vous faut ressaisir. J'ai oui dire que Dame Fortune vous sourira. Au travail seigny Jehan, au travail!

Jehan s'est assis découragé. A quoi bon travailler, cette tenaille est folle!

Soudain, ô miracle, ô merveille dans l'atelier tout se met en mouvement. Les plus mignonnes formes de l'échoppe arrivent en claquant joyeusement, le cuir s'enroule autour d'elles souple et brillant. Le marteau saute dans la main de Jehan et en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire les plus beaux et les plus fins souliers du monde sont achevés. La chandelle semble s'être multipliée et brille d'une lueur inaccoutumée une lueur d'espérance.

Jehan est abasourdi, il croit avoir fait un songe. Mais non, la petite tenaille est toujours là qui lui parle.

— Et maintenant, debout seigny Jehan, cours vite au château.

— Au château? Que nenni, je n'ai pas envie d'être branché. On ne passe pas ainsi la poterne. Messires les archers ne me laisseront point entrer. Tu n'y penses pas tenaille ma mie?

— Va, Jehan, ne crains rien. Prends ces souliers, les hommes de garde t'ouvriront les grilles. Tu verras là-bas moult damoiselles. Tu choisiras la plus gentille et tu lui offriras ces souliers.

Jehan se leva ne sachant ce qu'il faisait tant était grand son ahurissement.

— Oui seigny Jehan, au château, au château! criait la tenaille.

Son paquet sous son bras, le savetier partit dans la nuit. Bientôt, il arriva essouffé devant le Pont-levis qu'il trouva baissé. C'est qu'en ce temps-là il était de coutume pour Noël de laisser la porte ouverte aux mendiants qui passaient et de réserver un siège à la table de fête: la place du pauvre. A la poterne un soldat l'aperçut et l'entraîna dans le corps de garde où l'on menait grand bruit. Entre! lui criaient les soldats. Entre, c'est Noël aujourd'hui il faut le bien fêter. Après lui avoir fait boire un gobelet de vin chaud et comme il était le premier à se présenter ils l'entraînèrent dans la salle du festin. Le seigneur du lieu était assis, dans son fauteuil à dos à une table moult haute et bien couverte, à grande compagnie de comtes, de barons, et de chevaliers. Vraiment, tous avaient fière allure dans leurs vêtements de brocart. Plus de mille torches fichées sur de grands candélabres transformaient les pièces de la vaisselle d'or, les brillants des parures et les armures des gens d'armes qui montaient la garde à chaque coin de la salle en autant de miroirs. La traditionnelle bûche de Noël brûlait dans l'immense cheminée de la hauteur d'un homme et un pied plus. Des cortèges de pages apportaient sur de larges plats des animaux entiers recouverts de leurs plumes ou de leur pelage. Jehan se trouvait fort intimidé devant tant de magnificence. Les yeux des dames qui le considéraient avec étonnement, ces seigneurs joviaux qui s'arrêtaient de rire à son entrée, le regard méprisant des valets, les deux grands lévriers flairant ses chausses avec des grondements réprobateurs mettaient Jehan dans une telle gêne qu'il n'osait plus bouger.

— Paix-là! cria aux chiens le maître. Viens ça, vilain et t'assieds à ma droite.

Jehan hésitait, tremblant dans son sarrau de bure. Le voyant la gentille Héloïse, la douce fille du seigneur s'avança toute menue dans ses beaux atours, prit notre ami par la main et le conduisit à sa place. Il n'osait pas toucher aux mets, il restait la tête baissée, les yeux fixés sur la table: ébloui. Mais l'habitude aidant et le charme de ses hôtes opérant, après avoir bu force coupes il fit signe qu'il voulait parler. On fit silence.

— Gentes Dames et vous nobles seigneurs, je vous dois grand merci. Permettez qu'en souvenir de ce beau soir j'offre à la plus belle ces modestes souliers que je fis en son honneur. Ce disant il sortit de dessous son sarrau les mignons souliers:

— Pour vous gentille damoiselle.

Et comme dans un sourire la jeune fille acceptait, s'agenouillant, il les lui mit aux pieds. Des cris d'admiration s'élevèrent dans l'assemblée tant ils lui allaient à ravir. Gracieusement, Héloïse lui tendit sa petite main sur laquelle Jehan déposa un très timide baiser. Au moment de se retirer on lui remit une énorme corbeille de victuailles et une bourse bien garnie.

L'hiver a passée. Notre Jehan est maintenant un beau jeune homme. Dans son échoppe s'alignent moult paires de souliers et dans sa bourse moult écus d'or. Comme il songeait un soir à sa chance de l'an passé, il entendit la même faible voix qui lui disait:

— Jehan, mon ami. Jehan, prends ton cheval et va te promener.

Habitué maintenant au langage de la tenaille, il n'hésita pas, sella son cheval et partit.

Il chevaucha longtemps et il se demandait pourquoi la petite tenaille lui avait dit de sortir lorsqu'il lui sembla percevoir des cris. Il piqua des deux vers l'endroit d'où venait ce bruit et vit bientôt deux hommes étendus dans le fossé. Il mit pied à terre. L'un des hommes était mort, l'autre râlait. Avec grande précaution il prit ce dernier, l'emmena chez lui, le soigna. Hélas! les plaies étaient trop profondes. Se sentant sur le point de mourir le blessé fit venir Jehan et lui dicta son testament:

— Manant, je m'en vais à Dieu demeurer, et je veux que ta bonne action te soit comptée. Je suis le baron de Triagat, seigneur de Nollee, possède chatellenie, terres et chasse et grand nombre de gens d'armes. Je t'ai vu Jehan et oui dire tes qualités. Je suis seul, sans épouse et sans héritier. Tout ce que je possède est à toi. Adonc plus jamais Jehan ne t'appellera. Mon nom et mon titre sont à toi en toute propriété. Gentille damoiseau, gentille dame épouseras. Va et que le Seigneur t'ait en sa sainte garde et te conserve bon et loyal chevalier. Ayant dit il expira.

A quelque temps de là Jehan, retiré dans ses nouvelles terres voulut remercier la vieille tenaille sa protectrice. Pour ce, il l'alla chercher dans le petit coffret qu'il avait fait pour elle avec son cuir le plus fin du temps qu'il était encore savetier. Mais à peine l'avait-il pris dans ses mains qu'il le couvercle se soulève de lui-même et la petite tenaille lui fit une grande révérence.

— Seigny Jehan, ton bon coeur et ta confiance en moi t'ont sauvé. n'est pas tout, pour parfaire ton bonheur cours au château où t'attend la belle Héloïse. Les mignons souliers dont tu lui fis présent ont parlé à toi et ta cause est entendue.

Ainsi fit Jehan et peu de temps après il épousait Héloïse en grande pompe. A cette occasion des fêtes magnifiques furent données et les paysans reçurent grande part de largesses.

Jehan et Héloïse ont déposé la tenaille et les souliers dans une chasse couverte de vermeil veloux à dix clous d'argent dorez d'or, à deux gros fermaux dorez et richement ouvrez et tous les ans à Noël les deux jeunes châtelains, sonné minuit, vont déposer devant chaque chaumière une paire de souliers et plus une escarcelle bien garnie pour les pauvres.

Jehan et Héloïse fêtèrent ainsi ensemble plus de cent fois Noël et leur bonheur ne prit fin qu'avec leur vie.

Georges GOURDET

